

La mondialisation, nouvel horizon du capitalisme

Michel Husson

LA MONDIALISATION EST CAPITALISTE

Dans les pages du *Capital* consacrées à la genèse du capitalisme, Marx montre comment l'extension du commerce mondial a contribué à hâter le déclin du féodalisme, et à modifier les rapports entre commerce et industrie. On peut donc dire que la « mondialisation » est constitutive du capitalisme, et que « la base du mode de production capitaliste est constituée par le marché mondial lui-même »¹.

Plus près de nous, certains, comme Paul Bairoch² ont avancé l'idée que le degré d'internationalisation des économies, défini par la part du commerce mondial dans la production nationale n'est pas plus élevé qu'à certaines périodes de l'histoire du capitalisme. Si l'on considère les trois grands pôles de l'économie mondiale, Etats-Unis, Europe et Japon, on constate qu'ils constituent des ensembles relativement fermés, où la part du commerce mondial est comprise entre 10 à 12 %. De la même façon, le poids de la finance internationale a manifestement augmenté depuis le début des années 80, mais il s'inscrit dans une alternance de phases du capitalisme où le financement du capital passe plutôt par le crédit (les banques) ou la finance (la Bourse). Une autre manière de relativiser le phénomène de la mondialisation consiste à dire qu'il y a en fait peu de groupes vraiment multinationaux qui n'aient pas une appartenance nationale, qui ne bénéficient pas d'aides publiques ou ne disposent pas d'une source de financement exclusivement centrée sur des capitaux qui appartiennent à un ensemble national.

Les marchés comptent aussi, comme le montre une étude récente réalisée au Ministère de l'Economie à partir d'une base de données détaillant les filiales des 750 plus grands groupes mondiaux. Elle établit que « les multinationales sont en général les mieux implantées dans leur pays d'origine »³. Dans le cas de la France, 77 % des effectifs des groupes multinationaux présents dans notre pays appartiennent à des groupes français, 12 % à des groupes européens, et 11 % à des groupes d'autres nationalités.

Ces réserves ne sont pas inutiles car il est nécessaire de relativiser les discours sur les délocalisations et sur l'extraterritorialité de la production. On insiste souvent sur les possibilités offertes par les nouvelles technologies de déplacer les lieux de production. Les expériences de travail à distance dans les pays du Tiers Monde sont montées en épingle, mais ces mouvements sont beaucoup moins marqués que ne l'annonçaient certaines prophéties à grand spectacle, parce que d'autres facteurs entrent en ligne de compte. On insiste sur la montée de la relation de services et justement ceux-ci ne peuvent être localisés n'importe où. Se loger, se soigner, se divertir, se déplacer, voilà autant de fonctions sociales que l'on ne peut satisfaire que là où se trouve le consommateur. Toutes ces réserves étant faites, on peut alors préciser ce qu'il y a dans la phase actuelle de mondialisation.

La tendance au marché mondial

L'essence de la mondialisation réside dans la tendance à la constitution d'un marché mondial. Ce qu'il y a de nouveau par rapport à des étapes antérieures, c'est que ce processus va beaucoup plus loin, et tend à la formation d'un espace homogène de valorisation. Le travail socialement nécessaire – ou encore, pour adopter un langage plus moderne, les normes de

compétitivité et de rentabilité – tendent à s'établir directement à l'échelle mondiale. De deux choses l'une : ou bien on s'aligne sur les critères d'hyper-rentabilité (les fatidiques 15 % de rendement que les investisseurs exigent) ou bien on disparaît comme producteur.

C'est ce qui distingue la mondialisation de l'internationalisation. Jusqu'au début des années quatre-vingt, on pouvait considérer comme représentatif un modèle de l'économie mondiale où le mode de détermination du travail socialement nécessaire demeurait pour l'essentiel national. On avait donc un échange inégal « classique » où les transferts de plus-value prenaient la forme de rapatriement de profits par les firmes multinationales. L'ensemble des dispositifs de type protectionniste garantissait jusqu'à un certain point l'intégrité de cette détermination nationale, notamment par le contrôle exercé sur les importations, sous forme de contingentement ou de taxes. A l'intérieur des pays riches, on avait des régulations principalement nationales, et la mise en contact se faisait à travers un système de taux de change chargé d'assurer la communication entre les zones de production nationales.

C'est dans ce cadre général que des processus d'industrialisation ont pu s'enclencher en suivant le modèle dit « de substitution d'importations » consistant à protéger le développement d'industries nationales, justement en n'exigeant pas d'elles qu'elles se portent immédiatement au niveau de productivité des pays les plus avancés. Certes, ce modèle a fini par atteindre ses limites⁴ mais il avait une relative cohérence, et c'est à cette stratégie que des pays comme la Corée (du Sud) doivent leurs indéniables succès, contrairement aux analyses qui voudraient en faire les précurseurs de l'ajustement structurel.

Nous sommes aujourd'hui dans un nouveau type de modèle caractérisé par l'ouverture totale, non seulement aux mouvements de marchandise mais aussi aux flux d'investissement. C'est pourquoi, la plus belle définition de la mondialisation est sans doute celle donnée par Percy Barnevik, le président du groupe suisse ABB : « c'est la liberté pour chaque société de mon groupe d'investir où et quand elle veut, de produire ce qu'elle veut, d'acheter et de vendre ce qu'elle veut, tout en supportant le moins de contraintes possibles en raison de la législation sociale »⁵.

Le passage de l'internationalisation à la mondialisation peut donc d'interpréter comme la tendance à l'établissement de prix mondiaux et la généralisation d'un processus de péréquation des profits à l'échelle mondiale. Formellement, cette tendance prend la forme de ce qu'il est convenu d'appeler financiarisation, mais les transformations essentielles ont lieu du côté de la production, avec un degré supplémentaire de concentration et de centralisation des capitaux, et la constitution d'oligopoles transnationaux. L'établissement de normes internationales vient peser sur la détermination du travail socialement nécessaire à l'échelle nationale, de manière contradictoire. Elle ne s'y substitue pas entièrement, mais vient bouleverser la relative homogénéité qui pouvait exister, au moins en dynamique. Enfin, ces tendances n'auraient pas pu se développer pleinement si elles n'avaient pas été assorties de politiques néolibérales destinées à faire sauter toutes les barrières s'y opposant. L'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement) fournit un exemple récent et particulièrement significatif : il n'avait en effet d'autre fonction que d'éliminer les derniers obstacles à la circulation des capitaux, et traduisait au niveau institutionnel cette tendance à la mise en place d'une péréquation mondiale du profit.

Les caractéristiques de la mondialisation

Pour une analyse plus concrète de la mondialisation, on peut partir des quatre caractéristiques données par Boyer⁶ : 1) l'accroissement des mouvements d'échanges et surtout des

mouvements d'investissements ; 2) la globalisation de la production, autrement dit l'émergence de firmes qui règlent leur production, mais aussi leurs débouchés, à l'échelle d'un marché mondial ; 3) la mondialisation financière qui assure la fluidité des capitaux et tend à homogénéiser les critères de rentabilité à l'échelle mondiale ; 4) la perte relative d'autonomie des Etats-nations.

La mondialisation est d'abord un formidable développement de l'internationalisation et un mouvement de concentration du capital et des échanges. Le nombre de firmes multinationales est passé de 7000 en 1970 à 37000 aujourd'hui ; elles emploient 273 millions de salariés directs, dont 40 % dans d'autres pays que celui d'origine. Enfin, plus des deux tiers des exportations des pays du Sud vers le Nord sont réalisées par les sociétés transnationales et leurs filiales.

Cette internationalisation accélérée a répondu à plusieurs logiques successives. Au début de la crise, elle correspondait à la recherche de nouveaux débouchés. Ensuite l'internationalisation a répondu à la nécessité d'être présent dans un pays pour accéder directement à son marché et contourner les obstacles protectionnistes qui pouvaient encore exister à l'époque, tout en rapprochant les lieux de production et ceux de vente. Cette « multinationalisation » a pris diverses formes : filiales, partenariat, co-entreprise avec une entreprise locale, acquisition, sous-traitance pour certains segments de la production. On a vu alors émerger un nouveau type d'entreprises, transnationales, qui ne sont pas spécialisées sur un seul produit mais intègrent diverses activités dans un ensemble varié pour un profit maximum. Ces entreprises sont de moins en moins liées à leur « base nationale » d'origine, quand elles ne reposent pas sur des bases nationales multiples, ce qui a de surcroît l'avantage de rendre difficile l'organisation de salariés dont les niveaux de protection sociale et de revenu peuvent être très différents d'un pays à l'autre.

La libéralisation totale de la circulation des capitaux et le poids du capital financier représentent le second volet de la mondialisation. Au milieu des années soixante-dix, les capitalistes des pays du G7 n'étaient pas seulement confrontés à un problème de débouchés pour leurs produits. Ils se trouvaient aussi à la tête de capitaux disponibles, notamment ceux que les monarchies pétrolières avaient placés dans les banques des pays du G7. La solution va alors de prêter cet argent aux pays du Sud, pour réactiver leurs achats de produits venant du Nord, et ainsi leur trouver un débouché.

Ce « recyclage des pétro-dollars » a très rapidement débouché sur une montée incontrôlée de la dette, déclenchée par une augmentation brutale des taux d'intérêt : au tout début des années 80, les pays du Sud sont brusquement mis en demeure de verser jusqu'à 17 ou 18 % d'intérêts sur des emprunts souscrits à 6 ou 7 %. Ils doivent s'endetter pour le faire, et s'enclenche alors un mouvement infernal de croissance de la dette. A cet épisode qui relève de la piraterie internationale pure et simple, vient s'ajouter le choc en retour de la récession des années quatre-vingt. C'est à partir de la crise mexicaine de 1982 que sont imposées aux pays endettés les recettes du FMI pour « assainir » leurs économies, les fameux plans d'ajustement structurel. Le résultat en est un blocage économique, que l'on a appelé la décennie perdue en Amérique latine.

Mais c'est au cœur même des pays les plus riches que s'affirme la prédominance du capital financier. Elle caractérise une phase nouvelle du capitalisme, où les profits des entreprises augmentent grâce à la généralisation de l'austérité salariale, sans que cela débouche sur une reprise des investissements, faute de débouchés suffisants. La plus-

value non accumulée doit être recyclée auprès d'autres couches sociales que le salariat, et la financiarisation permet d'assurer à grande échelle ce transfert de revenus, dont l'autre face est une montée régulière du chômage de masse.

LA NOUVELLE UNITE DE L'ECONOMIE MONDIALE

L'articulation entre le Nord et le Sud s'est grandement modifiée depuis la Seconde Guerre Mondiale. La fin des années 70 marque une importante rupture qui voit le taux de croissance moyen des pays du Sud décrocher brusquement. Durant la « décennie perdue » des années quatre-vingt, on enregistre, pour la première fois depuis longtemps, un recul absolu du produit par tête dans des zones entières. En même temps, c'est l'explosion de la dette, d'autant plus incontrôlable qu'elle est alimentée par une prodigieuse hausse des taux d'intérêts, tandis que l'économie mondiale freine des quatre fers. C'est alors la reprise en main des pays débiteurs par les institutions impérialistes, Banque Mondiale et FMI, qui imposent un peu partout des plans d'« ajustement structurel » organisant ce recul historique.

Ce passage de l'onde longue expansive à l'onde longue récessive s'explique par des raisons principalement internes aux pays impérialistes. Mais la crise au Centre s'est combinée avec une crise spécifique du modèle d'industrialisation au Sud, redoublant encore, à travers le poids de la dette, la profondeur de la crise dans les pays dominés. Ceux-ci sont d'une certaine manière encore plus dominés que dans les années trente, où la crise s'était traduite par une déconnexion qui avait permis à certains pays, notamment l'Argentine puis le Brésil et le Mexique, de mettre en place un modèle dit de substitution d'importations, et de jeter ainsi les bases d'une industrialisation.

Comme on le voit, cette lecture s'inscrit dans une tradition marxiste renouvelée par les théoriciens de l'impérialisme puis par ceux de la dépendance⁷. Elle permet d'éviter le chassé-croisé qui semble condamner les théories non dialectiques à être systématiquement à contretemps. Il est en effet frappant de constater que, dans les années soixante, les théorisations tiers-mondistes déclaraient le développement impossible, alors même qu'il se déroulait dans de nombreux pays. Vingt ans plus tard, les libéraux feignent de croire que les pays du Tiers Monde vont enfin pouvoir s'engager, tous, dans la voie de la modernisation capitaliste, alors même qu'ils s'enfoncent globalement dans la récession. Le concept de domination impérialiste reste donc d'actualité, et la notion un peu floue de Tiers Monde conserve son sens, si ce terme désigne l'ensemble des pays dominés. Cela n'empêche pas évidemment d'énormes différenciations de s'opérer à l'intérieur des pays en cause. La Corée du Sud et Taïwan ont ainsi suivi une trajectoire propre qui leur a permis de s'extraire en partie de la catégorie de pays dépendant. Ils se sont bien gardés de suivre le modèle préconisé par la Banque mondiale et se sont au contraire appuyés sur une réforme foncière, sur la protection des industries naissantes, et sur une politique industrielle coordonnée par l'Etat.

Les performances très contrastées des différents pays du Sud (et de l'Est) n'empêchent pas que l'on puisse examiner en tant que telle leur situation d'ensemble. Une tendance absolument frappante est en effet le choix quasi-universel d'un mode de croissance tiré par les exportations. Cette convergence n'est pas due au hasard puisque ces politiques sont dans une large mesure imposées aux pays concernés par des institutions internationales comme le FMI ou la Banque mondiale. Dès lors, la logique d'organisation de l'économie mondiale repose sur la mise en concurrence de ces pays, sur la base de bas salaires ou d'autres avantages spécifiques, face à des investissements très volatils, ou à des marchés très instables. Ce schéma conduit à une forme nouvelle de développement dépendant, qui dessine ce que l'on pourrait appeler un néo-

impérialisme.

Une mondialisation centrée sur les pays du Nord

Contrairement aux idées reçues, l'essentiel des investissements à l'étranger des multinationales se fait au sein des pays impérialistes. L'intérêt des délocalisations vers les pays à bas salaires du Tiers Monde trouve ses limites car l'argument des salaires n'est en effet pas le seul à déterminer la localisation de l'investissement, sinon on devrait enregistrer des investissements énormes vers l'Ethiopie, le Burkina Faso ou Haïti. En réalité, le salaire doit être comparé à la productivité, le rapport des deux définissant le coût salarial unitaire. Si les salaires d'un pays sont inférieurs de cinq fois aux salaires français, mais que la productivité y est dix fois plus basse, alors le coût salarial dans ce pays est le double de ce qu'il est en France. D'autres éléments plus qualitatifs interviennent, comme le degré de qualification de la main-d'œuvre ou la proximité des marchés. Les immobilisations de capital, la difficulté à trouver des infrastructures suffisantes (tissu industriel, transports et télécommunications, services), à disposer des technologies de pointe, etc. interviennent aussi dans la décision. De la même façon, les échanges commerciaux des pays riches se font entre des pays à niveau comparable de développement. Malgré les discours antiprotectionnistes, des obstacles tarifaires sont maintenus à l'entrée sur les marchés du Nord des produits manufacturés émanant du Sud.

Le chômage au Nord ne peut donc s'expliquer par la concurrence du Sud. Cette idée, souvent présentée comme une évidence est parfaitement erronée. La vraie cause du chômage est ailleurs : il résulte des dérèglements internes du capitalisme qui l'ont éloigné d'un relatif plein emploi, parce que la satisfaction des besoins sociaux s'accorde de moins en moins bien avec ses critères d'efficacité.

L'internationalisation des échanges n'a fait que renforcer ce mécanisme fondamental en durcissant les formes de la concurrence au sein des pays impérialistes. Elle a poussé les entreprises françaises à restructurer et à augmenter leur productivité, par l'automatisation, la flexibilité de la main d'œuvre et les « dégraissages », afin de baisser les prix autant pour répondre à un effondrement de la demande que pour améliorer la compétitivité sur les marchés étrangers. Ces formes exacerbées de concurrence ont encore renforcé le poids du chômage, selon une logique facile à comprendre. Chaque pays impérialiste entend gagner contre le voisin à coup d'austérité salariale. Or, comme tous en font autant, et que les salaires des uns sont les débouchés des autres, on assiste à un effondrement de la demande et à un étouffement de la croissance. Telle est en particulier l'origine de la récession du début des années quatre-vingt-dix qu'il est évidemment impossible d'imputer à la concurrence des pays du Sud. En sens inverse, les 10 millions d'emplois créés en Europe entre 1997 et 2001 ne sont évidemment pas des emplois rapatriés du Sud.

L'asymétrie entre Nord et Sud fait que l'exploitation des pays du Tiers Monde est un facteur assez secondaire dans la dynamique des pays capitalistes développés. Les raisons des succès et des échecs du capitalisme au centre ne dépendent pas principalement des ressources qu'il peut tirer du Tiers Monde. Cela n'empêche évidemment pas, en sens inverse, que les transferts de valeur pèsent de manière considérable sur l'économie des pays dominés. Mais la domination impérialiste ne suffit pas non plus à rendre compte de leur évolution économique et sociale. Le fonctionnement concret du capitalisme dans une formation sociale donnée résulte en effet de la combinaison de facteurs externes – son insertion dans l'économie mondiale – et de facteurs internes : structure de classes, répartition du revenu, formes de domination politique, etc. On

retrouve ici, sous une forme différente le débat autour de la théorie de la révolution permanente : si le rapport impérialiste suffisait à expliquer le sous-développement, une alliance interclassiste serait possible pour se libérer de cette emprise. Mais ce serait oublier que les classes dominantes des pays du Tiers Monde trouvent leur compte à la domination de leur propre pays et y participent. Leur mode de vie est identique à celui des classes dominantes des pays les plus riches, et leurs sources de bien-être social se situent précisément dans les secteurs fortement exportateurs : c'est donc le meilleur modèle dont elles disposent dans la période historique actuelle. Ces différents éléments se combinent différemment dans chaque pays dominé, notamment en fonction des produits qu'il exporte, de son degré de développement industriel. Il faut sur tous ces points mener des analyses concrètes des capitalismes périphériques.

La mondialisation est un anti-développement

Si le discours sur les délocalisations était conforme à la réalité, on devrait retrouver la contrepartie du chômage au Nord sous forme d'emplois créés au Sud. Or le sous-emploi continue à y dominer. Cet apparent paradoxe s'explique ainsi : pour exporter plus, ce qui est l'objectif immédiat des plans d'ajustement structurel, les pays du Sud doivent ouvrir largement leurs frontières et reproduire leurs « avantages » comparatifs en termes de bas salaires. Pour ces deux raisons, il y a blocage de l'emploi local. Le maintien de bas salaires ou la non-diffusion à l'ensemble de l'économie des gains de salaires du secteur exportateur, plus toutes les autres mesures d'ajustement, ont pour effet de casser la croissance du marché intérieur (d'autant plus que les riches consomment beaucoup de produits importés) et donc de réduire les créations d'emplois. En sens inverse, il y a éviction : des producteurs locaux moins rentables sont mis brutalement en concurrence avec les plus performants du marché mondial et sont donc évincés, autrement dit disparaissent comme producteurs. Exemple typique : les producteurs de maïs au Mexique, mais aussi les industries traditionnelles. Ce cercle vicieux ne pourrait être rompu que par un développement autocentré, et, en l'état actuel des choses l'approfondissement du libre commerce ne peut qu'aggraver le déficit d'emplois, d'autant plus qu'il est souvent à sens unique.

Au jeu de la mondialisation, il y a donc beaucoup d'appelés et peu d'élus. La raison principale est presque arithmétique : la capacité d'absorption des pays impérialistes est limitée en ce qui concerne les produits en provenance des pays du Sud. Les « offreurs » sont pris dans une logique de concurrence sans fin les condamnant à reproduire leurs « avantages comparatifs » qui résident avant tout dans leurs bas salaires ; ce type de configuration n'est donc pas un modèle de développement. Ce modèle est encore une fois très différent de la trajectoire coréenne, et il est pratiquement exclu de voir de nouveaux pays accéder sur la base de la division internationale du travail à une maîtrise complète de filières industrielles. Des succès moins systématiques ne sont pas impossibles, mais ils seront toujours des succès contre des concurrents voisins.

Dans la grande majorité des cas l'ajustement libéral se traduit par conséquent par la mise en place dans les pays du Sud d'un modèle que l'on peut qualifier d'excluant ou de dualiste, parce qu'il délimite une fraction de l'économie susceptible de se brancher sur le marché mondial. Le reste se trouve alors mis à l'écart, en raison de niveaux insuffisants de productivité et de développement technologique, que l'« avantage » de très faibles salaires ne suffit pas à compenser, du point de vue de la logique capitaliste. Dans ces conditions, il n'est pas possible d'amorcer la pompe en partant des besoins à satisfaire sur place, et d'élever simultanément la productivité et le niveau de vie dans l'ensemble de la société. Si développement il y a, c'est

donc d'un développement inégal et tronqué qu'il s'agit.

Les clauses sociales, un internationalisme très ambigu

L'idée fautive selon laquelle la concurrence des pays du Sud serait la cause du chômage a conduit, par glissements successifs, à mettre en avant le thème des clauses sociales. L'argumentaire consiste à montrer que la concurrence de ces pays est déloyale, parce qu'ils exerceraient un *dumping*, non seulement monétaire mais aussi salarial et social. On leur reproche leurs bas salaires, mais c'est un faux procès, dans la mesure où c'est le seul avantage comparatif dont ils peuvent bénéficier. Cette priorité aux exportations, encore une fois, a été largement imposée aux pays du Sud, avec la connivence des classes possédantes locales, et on ne peut ensuite leur reprocher de jouer le jeu avec les armes qui sont les leurs. Ou alors il faut imposer aux multinationales de ne pas quitter un pays dès que les salaires y augmentent trop. C'est cette pression qui tire les salaires du Sud vers le bas et non une volonté machiavélique d'inonder les marchés du Nord.

L'idée de taxes compensatoires visant à mettre à niveau les coûts du travail là bas et ici est de ce point de vue particulièrement hypocrite. D'abord parce que ces écarts reflètent des écarts de productivité. Ensuite parce que l'institution d'une telle taxe revient à interdire purement et simplement les importations du Tiers Monde. Si leur prix est égal aux productions locales, pourquoi aller leur acheter ? Ce discours social fait écho à des intentions louables, mais il habille un point de vue classiquement protectionniste à l'égard des plus faibles.

Un pas de plus est franchi lorsque l'on met en avant l'idée de clauses sociales qualitatives dont le non respect devrait entraîner des sanctions commerciales. Il faut pour commencer absolument récuser le terme de clauses sociales, parce qu'il fait référence aux termes d'un traité, et que la défense des droits élémentaires ne peut avancer seulement par un addendum au Traité de Marrakech instituant l'OMC. La question n'est donc pas de savoir s'il faut ou non défendre les droits des travailleurs et la démocratie tout court à travers le monde, mais de savoir quels sont les bons outils pour le faire. Avec la notion de clause sociale telle qu'on voudrait nous la vendre aujourd'hui, il s'agit de s'en remettre à l'OMC et même de lui subordonner l'Organisation Internationale du Travail (OIT), comme si le Code du Travail était du ressort du Tribunal de Commerce.

Mieux vaut donc parler de normes sociales, en référence aux conventions de l'OIT, dont une bonne partie ne sont d'ailleurs même pas ratifiées par les Etats-Unis, pourtant ardents défenseurs de la clause sociale. De plus, tout ne se ramène pas à une question de commerce. Ainsi, le travail des enfants est une véritable plaie à l'échelle mondiale et atteint des formes d'une grande barbarie. Mais il ne concerne que marginalement les entreprises exportatrices qu'il s'agirait de taxer. La fermeture des marchés des pays riches aux produits indiens par exemple ne réduirait certainement pas le travail des enfants dans ce pays, concentré dans l'économie informelle ou dans les industries traditionnelles à débouchés locaux.

Avec cette logique de « clauses » commerciales censées rétablir l'équilibre et la « justice » face à la concurrence, les pays du Sud auraient bien plus de raisons de demander des taxes pour freiner l'importation de produits venus des pays impérialistes, qui bénéficient d'une haute productivité, d'une technologie et de capitaux dont ils

privent les pays du Sud, qui contrôlent le prix des matières premières et des produits agricoles et qui peuvent ruiner les économies du Sud au bénéfice des capitalistes qui les importent au Nord. Pour mettre en place, au Sud comme au Nord, un développement autocentré et orienté par la satisfaction optimale des besoins sociaux, il faut nécessairement des écluses qui assurent la coexistence des différents niveaux de productivité. C'est pourquoi le mouvement ouvrier devrait affirmer le droit absolu des pays dépendants à prendre des mesures de contrôle et de régulation des flux de capitaux et d'échanges. Or, encore une fois, la fonction essentielle de l'OMC est de mettre hors la loi internationale ce type de mesures.

Cette manière de désigner les opprimés du bout du monde remplit évidemment une fonction idéologique bien précise. En dénonçant un bouc émissaire lointain et difficilement accessible, on cherche à dissuader les travailleurs d'entreprendre une lutte commune au niveau européen. Le choix du Tiers Monde comme cause de tous les maux entre en résonance avec les discours xénophobes et démagogiques dans l'air du temps, suscitant la peur de « l'étranger » sous toutes ses formes : l'immigration nous envahit, comme les produits à bas prix du Tiers Monde, l'« étranger » nous vole notre travail, ici et « là bas ». On paie ici l'incapacité ou le refus des directions syndicales à organiser des luttes communes entre travailleurs français, britanniques, allemands, etc. Face à la crise, elles ont préféré le compromis et, par crainte du mouvement social et conservatisme, elles se sont refusées à adopter les formes de lutte radicales contre le chômage et les gouvernements en place. A la recherche du moindre mal, elles ont finalement laissé passer les principales attaques contre les acquis sociaux en Europe.

LES HABITS NEUFS DE L'IMPERIALISME

Les Etats et la mondialisation

Avec la mondialisation, les stratégies des grandes firmes multinationales se transforment : elles raisonnent d'emblée par rapport au marché mondial, et entretiennent entre elles des relations complexes de concurrence mais aussi d'accords de coopération, notamment dans la recherche technologique. Ce processus tend à introduire une dissociation spécifique entre Etat et capital : il n'y a plus de correspondance exacte entre l'horizon (mondial) du capital, et la logique (nationale ou régionale) de l'Etat. La carte des capitaux ne recouvre plus celle des Etats. Cette tendance est cependant loin d'être achevée et, dans le cas de puissances économiques comme le Japon, les Etats-Unis et l'Allemagne, la coordination entre l'Etat et les grands groupes reste active.

En même temps, le fonctionnement des Etats bourgeois se transforme. Les politiques de déréglementation, les privatisations, la réduction de l'« Etat-providence » à un minimum social, conduisent à rétrécir l'Etat capitaliste et à en faire un organisateur du marché plutôt qu'un intervenant direct. Mais là encore, le mouvement est graduel, notamment en raison des résistances sociales à une régression difficile à légitimer.

Il existe donc des rapports étroits entre mondialisation et néolibéralisme, mais il n'y pas pour autant identité. On pourrait très bien imaginer, par exemple, la mise en œuvre de politiques néolibérales menées à l'intérieur d'un cadre national et qui s'accompagnerait de protectionnisme à l'égard du marché mondial. L'imbrication récente entre mondialisation et néolibéralisme tient en premier lieu à ce que la mondialisation sert assez naturellement de

levier, et de prétexte aux politiques néolibérales. Par conséquent, « loin d'être, comme on ne cesse de le répéter, la conséquence fatale de la croissance des échanges extérieurs, la désindustrialisation, la croissance des inégalités et la contraction des politiques sociales résultent de décisions de politique intérieure qui reflètent le basculement des rapports de classe en faveur des propriétaires du capital »⁸.

L'enjeu de cette discussion est évident. En effet, si l'on pense que les forces du marché s'imposent désormais à des Etats à peu près impuissants, alors il est vain de s'adresser à eux et, dans ces conditions, mieux vaut se résigner à l'impossibilité d'une « autre politique ». Cette manière de présenter la mondialisation comme un mécanisme inexorable entraîne un sentiment d'impuissance. Il faut donc introduire d'importantes nuances quant aux transferts réels de souveraineté. Ainsi en Europe, la Commission de Bruxelles est souvent présentée comme une entité supranationale qui imposerait ses volontés aux Etats. Pourtant, en l'état actuel des choses, la Commission demeure la réunion de commissaires désignés par les gouvernements européens, son autonomie politique reste relativement réduite. La présentation inverse a évidemment l'avantage, pour chaque gouvernement, de se dédouaner, et de légitimer les décisions auxquelles il contribue au nom de la soumission à des lois ou à des processus de mondialisation, face auxquels on n'aurait pas d'autre choix que de s'adapter. Ce qui est à dénoncer, c'est plutôt que les institutions européennes ne rendent compte qu'aux gouvernants, et fonctionnent en l'absence de toute transparence démocratique, comme un syndicat des bourgeoisies européennes.

Cette précision est essentielle par rapport à la tentation souverainiste qui, comme son nom l'indique, voudrait démontrer que c'est la mondialisation qui viderait la souveraineté nationale de toute substance, en lui substituant les politiques des grands groupes internationaux. En réalité, le ver était dans le fruit, et c'est le tournant néolibéral qui a précédé la mondialisation, en la préparant par des politiques de déréglementation très interventionnistes. Le refus de la mondialisation capitaliste est certes la condition pour rompre avec le néolibéralisme, mais c'est une condition nécessaire et non suffisante. Les programmes protectionnistes de repli national ne sont pas des programmes de transformation sociale mais des projets réactionnaires dont il est essentiel de se démarquer en assurant la prééminence de la question sociale sur la question de la souveraineté.

L'une des tâches prioritaires du mouvement ouvrier est d'intégrer cette dimension internationale nouvelle. Il n'est pas hors de sa portée d'engager une lutte résolue pour contrer l'offensive d'un Etat bourgeois donné et lui imposer d'autres « critères », et en particulier une nouvelle « régulation » du marché du travail garantissant les intérêts des travailleurs. Mais cette lutte sera d'autant plus puissante qu'elle pourra être étendue à un cadre plus large que l'Etat-nation, au moins européen, voire mondial.

Un gouvernement mondial ?

Avec la mondialisation, on a vu s'accroître le champ de pouvoir des institutions internationales. Ainsi, le FMI et la Banque Mondiale fonctionnent comme organismes de tutelle des pays endettés. Leurs crédits sont conditionnés à l'acceptation de plans de redressement que les émissaires du FMI établissent souvent eux-mêmes. De cette manière, ces institutions ont acquis un réel pouvoir de décision économique et politique.

Cette tendance est générale, et on peut en donner de nombreux exemples. Ainsi, c'est

l'OCDE qui supervise directement les nouveaux systèmes d'impôts mis en place dans les pays de l'Est. Le FMI intervient directement dans les politiques économiques par ses injonctions, par exemple en expliquant au gouvernement français que le SMIC trop élevé est un facteur de chômage. La Banque Mondiale a réalisé un rapport sur les retraites qui est le mode d'emploi de toutes les politiques visant à remplacer les régimes par répartition par des assurances privées. Le Tribunal international de La Haye contribue à édicter une jurisprudence en matière de droit international. Enfin, avec la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), un nouveau pas est franchi puisque cet organisme ne se contente pas de commenter et de conseiller, mais dispose de fonctions de contrôle de l'accord de Marrakech, avec à la clé la possibilité de sanctions. Avec cet accord, qui prolonge le GATT, on voit se dessiner une juridiction internationale qui aura par exemple la capacité de déclarer hors-la-loi un Etat prenant des mesures protectionnistes jugées contraires au Traité. Il est absolument nécessaire de comprendre la portée d'un changement qualitatif aussi important qui verrouille considérablement les politiques nationales possibles.

On ne peut pas pour autant en inférer l'existence d'un gouvernement mondial déjà constitué, et directement placé au service des multinationales, qui dicterait un ordre international et disposerait de ses propres institutions, comme le FMI, la Banque mondiale ou l'OMC. On aurait là une sorte de super-Etat, certes incomplet, mais qui, déjà, régenterait l'ensemble des Etats-nations. La mondialisation constituerait, pour reprendre l'expression de Kautsky, un ultra-impérialisme. Ce point de vue est répandu dans les mouvements sociaux, dans les organisations non gouvernementales (ONG) ou les mouvements de solidarité avec le Tiers Monde. Il paraît en effet très radical et très critique puisqu'il dénonce le pouvoir incontrôlé des marchés financiers qui s'exerce à travers ces institutions. Pourtant, un tel point de vue peut très bien créer une sorte de défaitisme, voire un sentiment d'impuissance par rapport des objectifs tellement éloignés de l'action quotidienne qu'il y aurait une sorte de vanité à vouloir dégager, au niveau national, des marges de manœuvre sans qu'on voit à quel autre niveau il serait possible de déplacer la question.

Le processus de constitution d'un tel gouvernement mondial est bien loin d'être achevé. Que ce soit au niveau européen ou mondial, on voit se mettre en place des structures étatiques qui sont par construction des structures incomplètes. A mi-chemin entre le syndicat d'Etats-nations conservant une large autonomie et la régulation mondialisée, directement assurée par un gouvernement mondial de fait, il existe des combinaisons instables et contradictoires. Au niveau européen, les analyses d'inspiration fédéraliste postulent que la nature institutionnelle aurait horreur du vide : le déséquilibre créé par l'existence d'une Banque centrale en l'absence de budget commun serait forcément comblé. Or, cette rationalité des institutions n'existe pas, et c'est plutôt un système ad hoc d'appareils d'Etat spécialisés qui se met en place, y compris au niveau mondial.

Cette absence de cohérence est sans doute fonctionnelle. On peut même penser que c'est dans l'incomplétude des structures étatiques et des institutions internationales que réside leur fonctionnalité. L'OMC, par exemple, n'a pas vocation à traiter directement des normes salariales, même si ses décisions pèsent sur les politiques salariales. Les tenants de la mondialisation néolibérale n'ont pas pour autant intérêt, ni vocation, à étendre les compétences de l'OMC ou de la BCE (Banque Centrale Européenne) pour constituer pas à pas un Etat national. Cette logique a pu être celle d'un Delors, qui disait à peu près : faisons l'euro et le reste – à savoir la « dimension sociale » et les institutions démocratiques – nous sera donné de surcroît. Il y a là une espèce d'optimisme par défaut qui s'est révélé une véritable illusion et une fausse piste dommageable. Cette combinaison hétéroclite d'institutions présente en effet

l'immense avantage d'échapper à tout contrôle démocratique direct.

Les contradictions inter-impérialistes

La mondialisation s'accompagne d'une tendance en partie contradictoire, qui est la mise en place d'une structure de domination impérialiste tripolaire, assortie de profonds déséquilibres entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. Il y a une dizaine d'années, dominait une vision « polycentriste » (la Triade) de la structuration de l'économie mondiale qui avait un sens quand le Japon et l'Europe paraissaient capables d'équilibrer la suprématie des Etats-Unis, alors remise en cause sur les terrains de l'économie et de l'innovation technologique.

Ce modèle n'a jamais vu le jour et c'est configuration profondément asymétrique qui s'est mise en place. On assiste à un rétablissement spectaculaire de l'hégémonie économique des Etats-Unis, sans parler des dimensions politiques et diplomatiques et du rôle de chef de guerre de l'impérialisme dominant. Le tournant remonte à l'accord du Plaza de 1985, qui a entériné une dévaluation du dollar par rapport aux monnaies européennes et surtout au yen. Depuis lors, la suprématie des Etats-Unis repose sur un afflux continu de capitaux en provenance du reste du monde, qui lui a permis de financer la fameuse « nouvelle économie ».

Ce montage est lourd de tensions, et conduit à récuser le schéma idyllique d'une « gouvernance » mondiale relativement harmonieuse fondée sur un condominium de grandes puissances. Ce que Hardt et Negri⁹ appellent Empire passe à côté du creusement des contradictions interimpérialistes. L'unification européenne se heurte de ce point de vue à une difficulté essentielle : l'ébauche d'un Etat supranational est en retard par rapport à la réalité du processus de mondialisation. L'absence de cohésion de l'Union européenne apparaît chaque fois qu'elle se trouve confrontée aux Etats-Unis. Alors que ces derniers n'hésitent pas à recourir au protectionnisme ou à faire prévaloir leurs intérêts de grande puissance, l'Europe est la seule à jouer pleinement le jeu du libre échange, et la porosité de son économie la fragilise, tandis que le cours de l'euro est de fait déterminé en fonction des intérêts de la stratégie des Etats-Unis.

Conclusion : les bases objectives d'un nouvel internationalisme

La loi du développement inégal et combiné est une formule qui convient finalement très bien au capitalisme contemporain. La dialectique fractionnement/intégration apparaît en effet aujourd'hui comme le mouvement principal de l'économie mondiale. Avec l'effondrement des sociétés bureaucratiques, on peut dire que le capitalisme imprime sa marque à l'ensemble de la planète sur laquelle il exerce sa domination à peu près sans partage et sans égard pour les frontières nationales. Mais il a perdu sa capacité à étendre en profondeur sa logique, et il fonctionne comme une énorme machine à exclure : plutôt que d'assimiler à sa logique les couches sociales et les zones géographiques, il exerce un tri systématique et rejette tout ce qu'il ne réussit pas à intégrer à sa logique. C'est le chômage et les exclusions dans les pays riches, la croissance du secteur informel dans les pays pauvres.

En mettant en concurrence des formations sociales qui se situent à des niveaux de productivité extrêmement disparates, il introduit la régression sociale d'un côté, et étouffe dans l'œuf tout progrès social de l'autre. L'économie mondiale capitaliste est donc entrée dans une phase d'instabilité profonde où risquent de germer les formes les plus barbares de perpétuation d'un système économique et social aujourd'hui dépassé. Il serait possible aujourd'hui et pour les décennies à venir, d'assurer à l'ensemble de la population mondiale un accès à la satisfaction des besoins élémentaires : les potentialités économiques existent, y compris en tenant compte

des contraintes écologiques. Il est de plus en plus clair que ce sont les exigences irrationnelles du système capitaliste qui font obstacle aux aspirations de l'humanité ; c'est dans cette contradiction, de plus en plus flagrante, que réside la possibilité de fonder un anti-capitalisme contemporain. C'est pour cette raison aussi que tout anti-impérialisme conséquent doit aujourd'hui être un anticapitalisme mettant en œuvre une double rupture articulée : avec le marché mondial, évidemment, mais aussi, à l'intérieur, avec la loi du profit et les inégalités. On connaît les principaux éléments d'un programme de développement : il faut donner la priorité à la satisfaction des besoins du plus grand nombre, dénoncer la dette, organiser la réforme agraire, réorienter les ressources vers le marché intérieur et contrôler le commerce extérieur, répartir les revenus de manière plus égalitaire, mettre en œuvre une réforme fiscale. Sur chacun de ces points, on voit qu'un tel programme s'oppose aux intérêts des bourgeoisies locales.

¹ *Le Capital*, Editions Sociales, Livre III, tome VI, p.341.

² Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte, 1994.

³ Edouard Bourcieu et François Benaroya, « Les grands groupes français face à la mondialisation », *Les Notes Bleues de Bercy* n°196 et n°197, décembre 2000.

⁴ Thomas Coutrot et Michel Husson, *Les destins du Tiers Monde*, Nathan, 1993.

⁵ Cité par Gerard Greenfield, « The Success of Being Dangerous : Resisting Free Trade & Investment Regimes », *International Viewpoint* n°326, 2000.

⁶ Robert Boyer, « Les mots et les réalités », in *Mondialisation au-delà des mythes*, La Découverte, 1997.

⁷ pour un survol de ces théories, voir Christian Barsoc, *Les rouages du capitalisme*, La Brèche, 1994
<http://hussonet.free.fr/rouages.pdf>

⁸ Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, « La nouvelle vulgate planétaire », *Le Monde diplomatique*, mai 2000.

⁹ Michael Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Exils, 2000.